

Université Saint-Joseph

Vice-rectorat à la recherche

Poste de Post-doctorant

Les post-doctorats :

- Le poste Post –doc : s’adresse à un jeune chercheur qui veut approfondir ses connaissances et avoir une expérience dans un domaine donné.

La fonction de post doc : un post-doctorant est recruté comme attaché de recherche et d’enseignement à durée déterminée. Sa fonction doit lui permettre de continuer sa recherche, de donner des cours et des travaux pratiques (au cas où l’institution hôte le demande).

Un post-doc doit participer pleinement à la vie du laboratoire de recherche : publications d’articles, participation à des séminaires, conférences...

Le contrat d’un post- doc :

- Une embauche sur la base d’un contrat à durée déterminée (CDD) ;
- Une durée moyenne de 2 ans (18 à 36 mois), afin :
 - que le candidat puisse mener un véritable projet de recherche
 - qu’il puisse acquérir une expérience supplémentaire qui l’aidera sur le marché du travail ;
- être sûr à l’embauche d’avoir un budget alloué au projet de recherche, permettant de travailler dans de bonnes conditions.

Le financement d’un post-doctorat :

- les post doc sont payés :
 - le plus souvent, le post-doc est payé sur une allocation recherche quand le post-doc travaille pour des entreprises et industries privées, particulièrement

dans la recherche médicale, agroalimentaire et biotechnologie, ingénierie et pharmaceutique.

- Parfois, un post doc peut être également payé sur un budget de l'université dans sa politique de développer la recherche dans un domaine donné

En général, un post-doctorat est un poste dédié à la production scientifique et non pour la transition ou en attente d'un poste définitif.

Offre de post-doctorat :

Les offres de post-doctorat doivent être publiées sur le site de l'université, les sites des écoles doctorales ainsi que les sites des Laboratoires et structures de recherche qui proposent des offres de post-doctorats (dont le financement est assuré).

- 1- La durée : 18 mois (ou deux ans), renouvelable une fois (selon le projet en question)
- 2- Le contrat : c'est un contrat à durée déterminée spécifique post-doc.